

Nouveau concept cantonal Sport-Elite au Lycée Denis-de-Rougemont

Dès la rentrée scolaire d'août 2012, le Lycée Denis-de-Rougemont proposera un concept attrayant pour sportifs d'élite du canton. Telle est la volonté du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), qui a décidé d'offrir aux jeunes talents sportifs de la région, la possibilité d'étudier et de s'entraîner dans les meilleures conditions possibles. Ce nouveau concept constitue une exclusivité au niveau cantonal dans le cadre de l'offre de formation gymnasiale.

Depuis de nombreuses années, les trois lycées cantonaux offrent des conditions cadres d'enseignement pour les sportifs et artistes de haut niveau. Ces conditions cadres permettent de répartir judicieusement l'effort pour éviter que la surcharge scolaire ou sportive (voire artistique) ne conduise les jeunes espoirs à l'échec sur l'un ou l'autre plan. Ainsi, grâce à ces conditions cadres, les élèves de chacun des trois lycées peuvent obtenir un allègement horaire allant jusqu'à six périodes hebdomadaires. Pour en bénéficier, les élèves sportifs doivent entre autres être considérés comme des espoirs sur le plan régional ou interrégional et bénéficier si possible d'une Talent card de Swiss Olympic justifiant leur niveau.

Le DECS a décidé d'aller plus loin dans le soutien aux sportifs ayant un niveau national, voire international, en mettant en place dès la rentrée scolaire 2012-2013 une filière sport-élite dans laquelle les horaires des élèves concernés seront spécialement conçus pour les libérer au profit de leur entraînement. Le rattrapage des matières se fera avec l'appui des enseignants. De plus, ils bénéficieront du soutien d'un coordinateur scolaire tant pour l'organisation de leur travail que pour le suivi pédagogique.

Cette nouvelle filière sera ouverte au Lycée Denis-de-Rougemont. Pour l'intégrer, les élèves devront soit être au bénéfice d'une Talent Card de Swiss Olympic de niveau national, soit être recommandés par leur fédération sportive en tant qu'espoir de niveau national. Ils devront également faire preuve d'une implication et d'une motivation très importante, tant dans leur parcours scolaire que dans leur discipline sportive. Ils devront en outre choisir, soit l'option spécifique "économie et droit", soit l'option spécifique "biologie- chimie". Afin d'éviter d'isoler les sportifs d'élite de leurs camarades, les bénéficiaires de cette nouvelle offre seront intégrés à une classe ordinaire.

Les conditions-cadre pour les sportifs d'élite concernés sont données en annexe.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Philippe Robert, directeur du Lycée Denis-de-Rougemont, tél. 032 717 50 00.

Neuchâtel, le 2 mars 2012